



Toutes transactions immobilières – Maisons, fermettes, en l'état ou rénovées, terrains.

**HONRAIRES D'AGENCE
SUR VENTE D'IMMEUBLE A USAGE
D'HABITATION
OU TERRAIN A BATIR**

SUR PRIX DE VENTE EXPRIME

6 % T.T.C. de 0 à 200 000 €

5 % T.T.C. de 200 001 à 500 000 €

4 % T.T.C. au-delà de 500 001 €

**Les Honoraires sont à la charge de l'acquéreur (ou
acheteur) à l'issue de la transaction.**

Minimum 8.000 euros T.T.C.